

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Difficile d'échapper à l'actualité « virale » de cette pandémie dite du COVID.19. Nous avons tous été, après un moment de relative incrédulité, comme plongés dans un état de sidération.

Etat d'urgence sanitaire. Confinement. Tout s'est arrêté subitement pour mieux « entrer en guerre » contre un ennemi sournois et mal identifié. Chaque instant de nos existences confinées, soudainement fragilisées, était rythmé par la litanie des informations qui, chaque jour, faisaient le décompte macabre du nombre de morts.

L'homme était retourné dans sa « caverne » ne pensant qu'à se protéger d'un monde hostile envahi par un mal invisible pour lequel le monde scientifique se perdait en conjectures contradictoires.

Malgré cette inquiétude diffuse, pas d'autre alternative que de nous adapter à cette ambiance anxiogène pleine d'incertitudes ou il fallait se résigner à être privé des siens, se « méfier » des autres et n'avoir de contacts que virtuels.

La société réduite à l'essentiel s'organisait progressivement pour permettre à tout un chacun de vivre ou plutôt survivre... Et nous avons tenu grâce à la force de la solidarité retrouvée et au magnifique travail des soignants et de tous ceux qui ont contribué à maintenir la vie à bout de bras.

Ce bulletin arrive chez vous aujourd'hui comme un porteur d'espoir puisqu'il peut à nouveau paraître grâce au déconfinement, période de transition vers « le monde d'après » dont les contours restent incertains.....

Cependant tout n'est pas fini, loin s'en faut, et les « gestes barrières » sont encore plus nécessaires que jamais. Mais, soyons optimistes, le début de reprise de l'activité, dont celle de l'ARTS, signifie qu'à ce stade l'épidémie commence à être maîtrisée à défaut d'être complètement jugulée.

Restons tous vigilants sachant que ce fichu virus cible en particulier les personnes comme nous !

Bon déconfinement à toutes et à tous. J'exprime le souhait que chacun d'entre vous ait pu traverser ce difficile temps de vie sans dommage et surtout en ait profité pour faire un retour sur soi-même et mesuré combien l'absence de son cercle familial ou celui de ses amis ne permettait pas vraiment de toucher du doigt les petits bonheurs du quotidien.

Votre Président,
Gérard Gonzalez.

PS : Nous actualisons notre fichier adhérent. Donc merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de communiquer leur adresse mail à : ARTS@sante.gouv.fr

Avis du conseil de l'âge sur la terminologie du grand âge

On a beaucoup entendu parler d'EHPAD (un ou une de manière très incertaine !) ces temps-ci, et souvent bien tristement. Au-delà des débats sur leur qualité, leurs moyens en personnel ou équipements, sujets largement abordés ces dernières années mais dans des milieux trop restreints, d'aucuns se sont scandalisés de l'aspect barbare et assez inhumain, il faut bien le dire, de cet acronyme. C'est donc le moment de dire qu'en septembre dernier, le Conseil de l'âge du HCFEA a émis un avis sur certaines terminologies en vigueur dans l'analyse des situations des personnes âgées dites « dépendantes ». Il souhaitait une évolution vers une terminologie « plus positive, inclusive et participative, valorisant les compétences de la per-

sonne âgée, le maintien de sa dignité et de son libre-arbitre ». Ses propositions :

- qu'on n'utilise plus les termes de « dépendance », « personnes âgées dépendantes », mais ceux de « vulnérabilité » et de « personnes vulnérables ».

- qu'on n'utilise plus le terme « d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes » (EHPAD) mais celui de « résidence d'accompagnement et de soin pour aînés »

Le Conseil de l'âge propose que cette nouvelle terminologie soit intégrée dans les textes. L'accueil a été très réservé pour l'instant.

A. Chalochet

La vérité sur consommation, épargne et recours au crédit des retraités ...

Quelle répartition du revenu disponible entre consommation et épargne chez les retraités ?

Qu'en est-il de leur endettement ? et des aides financières qu'ils versent à leurs enfants ?

La consommation et les dépenses des retraités

- Les retraités, surtout les plus âgés, dépensent moins que le reste de la population hors du logement, et consacrent une part plus importante de leur budget aux dépenses d'habitation hors loyer (charges, chauffage, etc.), d'alimentation, de santé et de soins personnels. Ils sont souvent propriétaires ; s'ils sont locataires le loyer pèse plus sur leur budget que sur celui des non retraités. En final, ils ont un niveau de vie légèrement supérieur, mais ils consomment un peu moins.
- Pourtant les retraités, notamment les plus âgés, invoquent moins souvent des difficultés à boucler leur budget que le reste de la population.
- Il y a là un comportement caractéristique des anciennes générations, souvenir de privations, mais aussi le fait qu'avançant en âge, on dépense de moins en moins. Les baby-boomers consomment plus, surtout en transports ou en loisirs.
- Les dépenses de santé croissent avec l'âge, celles qui sont à la charge des personnes moins vite : environ 3 % des revenus des actifs, 6 % de celui des retraités en 2012. Cependant les dépenses de santé à charge pèsent sur le budget des retraités âgés et modestes : plus de 13 % des revenus après 75 ans pour les 20 % les plus modestes.
- 8 % des retraités sont en perte d'autonomie (GIR 1 à 4), dont 5 % sont à domicile et 3% en établissement. Pour ceux au domicile, les dépenses de dépendance sont financées en grande part par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dont les barèmes ont été revus à la hausse par la loi ASV fin 2015, et par des aides fiscales (réduction d'impôt devenue crédit d'impôt en 2017) : ainsi le reste à charge ne dépasserait pas 72 €/mois en moyenne. En revanche, pour ceux en établissement, les dépenses d'hébergement

restant à charge excèdent souvent leurs ressources (tant que les ressources sont inférieures à 2000 €/mois en 2017 : cas de la majorité d'entre eux) malgré les aides au logement, réductions d'impôts et aide sociale à l'hébergement (ASH) à laquelle ils peuvent recourir sous conditions. Ainsi les personnes âgées en établissement consomment beaucoup et puisent sans doute dans leur patrimoine pour faire face aux charges.

Le partage du revenu disponible entre consommation et épargne

- Le taux d'épargne des personnes âgées est positif, mais inférieur à celui des actifs. En fait, assez élevé en fin de vie active, il baisse avec la retraite, et remonte après 70 ans avec la baisse de consommation des plus âgés.
- Les retraités aident leurs enfants : dès 50 ans, les aides versées aux enfants et petits-enfants représentent en moyenne 5 % du revenu des seniors en 2011.
- La théorie voudrait qu'un ménage épargne durant sa vie active, pour maintenir son niveau de consommation à la retraite en puisant dans son patrimoine. Or les retraités réduisent leur consommation et continuent souvent à épargner, tout en aidant leurs enfants. C'est moins lié à une contrainte financière, qu'à l'épargne de précaution (pour faire face aux risques de l'existence, dont la perte d'autonomie), et à la volonté de transmettre un patrimoine aux descendants.

Le recours au crédit des retraités

- Les retraités sont moins souvent endettés et pour des montants plus faibles que le reste de la population. Mais ils recourent de plus en plus souvent au crédit, sur des durées plus longues.
- Entre 2001 et 2017, la part des ménages de plus de 65 ans dépositaires d'un dossier de surendettement est passée de 4,3 % à 10 % parmi l'ensemble des ménages dépositaires.

AC d'après rapport du Conseil d'Orientation des Retraites du 19 12 2019



Selon les statistiques du ministère de la Justice et de l'Insee, le nombre de Pacs est en croissance importante. Alors que les premières années on enregistrait environ

20 000 Pacs (dont 1/4 par des couples de même sexe), on en comptait 193 950 en 2017, 96% de couples de sexe différent. Le mariage, lui, est en déclin depuis 50 ans : de 400 000 au début des années 1970, on est sous la barre des 300 000 en 1983. Les deux types d'union sont concurrents, mais aussi parfois complémentaires. La moitié des dissolutions de Pacs sont suivies d'un mariage. Le Pacs peut faire bénéficier de certains droits sans avoir recours d'emblée au mariage quand il semble prématuré, ou d'opter pour une forme de premier engagement, avant un futur mariage. Le mariage permis aux couples de même sexe en 2013 n'a pas modifié massivement le nombre annuel des Pacs enregistrés par ces couples.

Des différences entre les pacsés et les mariés

L'enquête Epic auprès de 7 825 personnes de 26 à 65 ans, compare les personnes en union en 2013-2014, pacsées ou mariées depuis 1999, date de création du Pacs. Peu d'écarts entre les deux groupes quant aux caractéristiques sociales. En revanche, plus de différences pour les trajectoires familiales et

conjugales : les pacsés sont plus souvent sans enfant que les mariés (27 % vs 11 %) et quand ils en ont, c'est souvent un seul. Par ailleurs, les pacsés, bien que plus jeunes en moyenne, disent plus souvent que les mariés avoir déjà eu des relations avant leur union. Autres caractéristiques : les pacsés sont plus souvent sans religion (38 %) que les mariés (26 %). Un peu plus nombreux à se positionner « à gauche » tandis que les mariés se disent plus souvent « sans opinion politique ».

Les usages du Pacs

Les raisons qui président au choix Pacs ou mariage : trois quarts des pacsés mettent en avant des aspects juridiques, fiscaux, administratifs, seulement 16 % des mariés. Ceci tient au fait que les deux formes d'union ne portent pas les mêmes enjeux. De même, les formes de célébration sont distinctes. Le mariage est presque toujours accompagné de fête, dans un cas sur 2 pour le Pacs. Ceci du fait de la nature différente des deux types d'union : le mariage est une institution publique (publication de bans, possible de prendre le nom du conjoint, officier d'état civil et témoins présents), le Pacs est un dispositif plus ambivalent. Il est « enregistré » et non « célébré » et se prête à une forte privatisation.

D'après L'invention du Pacs. Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Sociétés en mouvement », 2009, - (Institut national d'études démographiques)

«Un avenir pour les enfants du monde ?», Un rapport oms-unicef-lancet



Aucun pays ne protège de manière appropriée la santé des enfants, leur environnement et leur avenir : voici les conclusions d'un rapport publié par

une commission de 40 experts mondiaux de la santé de l'enfant et de l'adolescent, créée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF et The Lancet.

Le rapport relève que l'avenir des enfants et adolescents du monde est compromis par les menaces liées d'une part à la dégradation écologique et aux changements climatiques, et d'autre part aux pratiques commerciales qui poussent les enfants à consommer des aliments transformés issus de la restauration rapide, des boissons sucrées, de l'alcool et du tabac.

L'intensification du changement climatique

Un indice a été créé qui compare les résultats de 180 pays en matière d'épanouissement de l'enfant, avec mesure de la survie et du bien-être de l'enfant (fondées sur la santé, l'éducation et la nutrition), de la durabilité (avec un indicateur relatif aux émissions de gaz à effet de serre) et de l'équité avec les écarts de revenus.

Selon le rapport, si le réchauffement climatique dépasse 4°C d'ici à 2100, d'après les projections actuelles, les conséquences sanitaires pour les enfants seront dévastatrices, avec l'augmentation du niveau des océans, les vagues de chaleur, la prolifération de maladies comme le paludisme et la dengue, et la malnutrition.

Le marketing nocif

C'est l'autre menace qui pèse sur les enfants : leur exposition au marketing commercial qui les expose à la « malbouffe » ; les boissons sucrées associées à l'achat d'aliments nocifs pour la santé et au surpoids et à l'obésité. Les enfants et adolescents obèses, qui étaient 11 millions en 1975, sont 124 millions en 2016, avec des coûts catastrophiques pour les individus comme pour la société.

Par ailleurs, dans certains pays, les enfants voient jusqu'à 30 000 publicités par an sur les seuls écrans télévisés, et l'exposition des jeunes à la publicité pour le vapotage (cigarettes électroniques) a bondi de plus de 250 % aux États-Unis en 2 ans.

Pour protéger les enfants, les membres de la Commission indépendante appellent à un nouvel engagement mondial en faveur des enfants dans ces différents domaines.

<https://www.unicef.fr/article/un-avenir-pour-les-enfants-du-monde-le-nouveau-rapport-oms-unicef-lancet>

Bien vieillir

Les plus de 60 ans sont 1/4 de la population et peut-être 1/3 en 2040. Si l'espérance de vie après 50 ans reste élevée, le nombre d'années vécues en bonne santé est inférieur en France à celui d'autres pays.

On constate une dégradation de l'espérance de vie sans incapacité dans la fin de la vie, et ce sont 2,3 millions de personnes âgées dépendantes que l'on prévoit en 2060 (1,2 millions en 2012). L'objectif est donc plus de tenter d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes que de chercher à allonger la durée de la vie.

Priorité donc à la prévention et la préservation de l'indépendance dans les activités quotidiennes.

Pour cela, d'abord identifier les individus à risque de perte d'autonomie. Le déclin fonctionnel résulte de 3 phénomènes : le vieillissement biologique, les comportements à risque, et l'installation de maladies chroniques. Le vieillissement biologique transforme l'adulte en bonne santé en un individu vulnérable en diminuant ses capacités physiologiques globales. Il devient plus vulnérable au stress et court un risque élevé d'évolution défavorable. En parallèle, au cours du vieillissement, des pathologies chroniques sont sources d'incapacités : cancers, pathologies cardio-vasculaires, maladies mentales et maladies neurodégénératives. Mais, la grande caractéristique c'est la polyopathie, résultat de l'accumulation des facteurs de risque au fil du temps.

L'objectif du programme de Santé publique France : agir sur les facteurs favorisant sur le long terme le vieillissement en bonne santé, et prévenir la perte d'autonomie par :

- la surveillance des maladies chroniques, des traumatismes (chutes), de la santé mentale
- le développement d'indicateurs de santé globale pour repérer les populations avant la perte d'autonomie (indicateurs de fragilité et de multimorbidité)
- avec les caisses de retraite, l'information des personnes

âgées et aidants via le site pourbienvieillir.fr et les réseaux sociaux

- le transfert de connaissances vers les professionnels, via l'espace professionnel du site pourbienvieillir.fr.

Concrètement, c'est renforcer les compétences des seniors pour prolonger leur autonomie et soutenir sur la durée santé et qualité de vie à domicile. Bien vieillir dans sa tête, son corps et avec les autres : voilà les thématiques abordées pour avancer en âge.

Pour les jeunes retraités, bien manger et bouger, garder son cerveau en éveil, mais aussi pour penser à soi, partager et rester connecté, sans oublier comment adopter des comportements protecteurs pour sa santé qui favorisent désir et plaisir. Chez les plus de 75 ans, le corps évolue : comment s'y adapter ? Des informations pratiques, astuces de professionnels abordent le lien social, intergénérationnel, les fonctions cognitives, l'alimentation, l'activité physique, le partage avec les autres, la prévention de la santé, et invitent à prendre le temps de penser à soi. C'est l'optimisme qui permet de franchir les étapes et de profiter de la vie.

AC d'après Santé publique France 28 juin 2019



Brèves



En 2018, 4 millions d'enfants vivent avec un seul de leurs parents

En France, en 2018, environ 7 enfants mineurs sur 10 vivent dans une famille « traditionnelle », 2 dans une

famille monoparentale, et 1 dans une famille recomposée. Les enfants des familles recomposées sont moins présents dans les grands centres urbains, où à l'inverse la proportion d'enfants en famille monoparentale est forte.

La part des enfants vivant en famille recomposée varie de 7 % en Martinique et dans les Hauts-de-Seine à 17 % en Guyane. Les enfants des familles « traditionnelles » vivent plus

souvent à l'Ouest et à l'Est de la France, alors que ceux des familles monoparentales sont très présents dans le pourtour méditerranéen et les départements d'Outre-mer.

Insee Première No 1788 Paru le : 14/01/2020

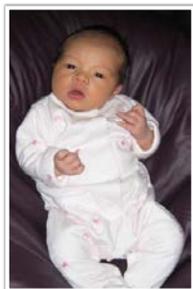
Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées

Infirmières, assistantes sociales, professeuses des écoles, commerciaux, comptables, contremaîtres, ... : en 2018, plus d'une personne en emploi sur quatre occupe une profession intermédiaire. En près de 40 ans, leur part dans l'emploi total a régulièrement augmenté (+ 6 % depuis 1982), en lien avec l'élévation du niveau de qualification et la tertiarisation des emplois.

En 2018, les professions intermédiaires sont majoritairement occupées par des femmes (53 %) et des personnes diplômées du supérieur (62 %), notamment dans l'enseignement et la santé. Le recours au temps partiel est plus fréquent dans les professions les plus féminisées de l'enseignement et de la santé et marginal chez les techniciens et les contremaîtres et agents de maîtrise.

Insee Focus No 185 Paru le : 19/02/2020

La fécondité se stabilise en France



Au 1er janvier 2020, la France compte 67 millions d'habitants. Comme les années précédentes la progression constatée en 2019 est principalement due au solde naturel (+ 141 000 personnes), écart entre les naissances et les décès, solde historiquement bas toutefois.

En 2019, 753 000 bébés sont nés en France, pays le plus fécond de l'Union européenne avec une fécondité de 1,87 enfant par femme, stable en 2019, après un recul entre 2015 et 2018.

En 2019, 612 000 personnes sont décédées en France. L'espérance de vie à la naissance est de 85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes. L'écart entre les femmes et les hommes est élevé comparativement aux autres pays d'Europe occidentale.

Insee Première No 1789 Paru le : 14/01/2020

En 2018, quatre personnes sur dix se marient dans le département où elles sont nées

42 % des personnes mariées en 2018 se sont unies dans leur département de naissance et 8 % dans leur commune de naissance. C'est surtout le cas dans le nord et l'est de la France, et dans les DOM, mais rare en Île-de-France.

Les mariés les plus jeunes, les personnes qui se marient pour la première fois et celles en couple de sexe différent se marient plus près de leur lieu de naissance que les autres.

Huit sur dix se marient dans leur commune de résidence. Cela est plus fréquent pour les mariés les plus âgés, ceux de nationalité étrangère et ceux en couple de même sexe.

Insee Focus No 183 Paru le : 11/02/2020

La baisse de l'espérance de vie aux états-unis depuis 2014

Aux États-Unis, l'espérance de vie à la naissance a cessé d'augmenter à partir de 2010 et elle a même diminué chez les hommes depuis 2014. Le décrochement des États-Unis par rapport aux autres pays de l'OCDE a commencé vers 1980 et il s'est aggravé. Les progrès dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, en grande partie responsables de la hausse de l'espérance de vie au cours des années 1970 et 1980, ont



ralenti depuis 2000 en lien notamment avec la croissance de l'obésité et du diabète. L'épidémie d'overdoses de drogues explique la moitié des années de vie perdues entre 2014 et 2017. La mortalité due à cette cause a été multipliée par plus de cinq entre 1980 et 2017.

INED institut national d'études démographiques Population et Sociétés n° 570, octobre 2019

En 2018, les territoires sous-dotés en généralistes : près de 6 % de la population



L'accessibilité géographique aux médecins généralistes a baissé de 3,3 % entre 2015 et 2018. Ceci s'explique d'abord par la diminution du nombre de médecins actifs suite à de nombreux départs à la retraite non compensés, du fait du numerus clausus des dernières décennies.

La part de population vivant en zone sous-dotée est faible, mais elle passe, en quatre ans, de 3,8 % à 5,7 %. La baisse est plus marquée dans le Centre de la France, mais de nouveaux territoires sont concernés, notamment vers le nord-ouest.

Les territoires les mieux dotés sont aussi les plus attractifs, tant du point de vue de la croissance démographique que des équipements sportifs, culturels, commerciaux et scolaires.

D'après Études et Résultats, n°1144, Drees, février 2020

Un projet bienvenu dans le domaine de la justice



En février 2020, la ministre de la Justice a présenté un projet très novateur, la création de 3 prisons expérimentales de 180 places chacune, avec des objectifs tels que : 100 % des détenus au travail, en formation ou engagés dans un parcours professionnalisant avec alternance travail et formation, responsabilisation des

détenus, et préparation à la sortie et relations avec l'extérieur pour éviter les ruptures dans les parcours de réinsertion.

Les lieux : Arras dans le Pas-de-Calais d'abord, puis Donchery dans les Ardennes, et Toul.

Il faut rappeler que si la prison est nécessaire pour sanctionner les faits les plus graves, elle doit être aussi une étape pour préparer le retour à la vie libre.

On peut se féliciter de cette nouvelle quand on lit – dans un rapport du Comité Economique Social et Environnemental du 26/11/2019 - que sur l'ensemble des détenus en 2019, 28 % seulement ont pu pendant leur détention, exercer une activité rémunérée, et 14% bénéficier d'une formation professionnelle, alors que 76 % d'entre eux avaient un niveau d'études inférieur ou égal au CAP.

Dossier de presse 21 février 2020 justice.gouv.fr

LA CRISE DU CORONAVIRUS

Comment ne pas en parler ? Mais essayons toutefois de le faire autrement....On ne se demandera donc pas de qui c'est la faute, s'il fallait faire comme on a fait, ou autrement, si ça ne fait que commencer ou si c'est fini, de qui et quand viendront le traitement et le vaccin....

On fera plutôt un retour en arrière sur les conditions du confinement, sur la lumière mise sur certains métiers, mais aussi la période bien difficile entamée par d'autres, sur le pangolin animal quasi inconnu jusque-là, dont on a découvert à cette occasion le trafic coupable qu'en font les humains, et pour finir comment les artsiens de Rhône-Alpes ont essayé d'égayer leur confinement.

Pas tous égaux devant le confinement ...

A partir du 17 mars, nous avons tous vécus le « confinement » un terme passé subitement dans le langage courant, et un vécu évidemment très lié aux conditions de logement.

L'INSEE a publié à cette occasion une étude qui nous apprend qu'en 2016, plus de 5 millions de personnes, vivaient dans un logement suroccupé, c'est-à-dire à deux ou plus dans un logement d'un nombre de pièces insuffisant au regard de la taille du ménage.



C'est surtout le cas de ménages résidant surtout dans les grandes agglomérations (les 3/4 dans celles de plus de 100 000 habitants, dont 40 % dans l'agglomération parisienne).

En métropole, c'est en Île-de-France (12,7 %) et en Provence-Alpes Côte d'Azur (7,5 %) que la suroccupation des logements est la plus forte. Une situation encore plus marquée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de ces régions, où ce taux peut dépasser 35 %.

La suroccupation est aussi importante en Corse, où la moitié de la population vit en appartement et dans les DOM (34,5 % en Guyane).

Un couple avec enfants de moins de 10 ans sur dix vit dans un logement suroccupé

La composition du ménage influe bien sûr : il manque au moins une pièce à 8 % des couples avec enfants et à 18 % des familles monoparentales.

10,5 millions de personnes vivent seules, près d'un quart a 75 ans ou plus

En période de confinement, les personnes seules (10 millions dont 2,4 de 75 ans et plus) sont vulnérables, avec des conséquences sur le moral, sur la santé, et une complexification des actes de la vie quotidienne. Dans les territoires ruraux où les personnes âgées seules représentent une part importante, elles sont d'autant plus fragilisées que les achats de première nécessité impliquent de se déplacer : 13,3 % des personnes de 75 ans ou plus vivant seules résident dans une commune sans commerce alimentaire généraliste (pas loin de la moitié dans la Meuse ou la Haute-Saône).

Un isolement plus important pour les personnes pauvres ou porteuses de handicap



Pauvreté et précarité, cumulées avec l'isolement, peuvent rendre le confinement encore plus difficile à vivre. 1,7 million de personnes seules vivent sous le seuil de pauvreté en France métropolitaine. Alléger le confinement grâce à Internet, une possibilité inégalement partagée

Dans cette période, Internet permet d'entretenir un lien social, télétravailler, se détendre ou encore assurer la continuité pédagogique pour les élèves et les étudiants.

Or 12 % des personnes n'ont pas d'accès Internet à leur domicile. Cette proportion, stable quelque soient les territoires, est nettement plus marquée pour les plus âgés (la moitié des plus de 75 ans) et les peu diplômés (1/3 des non diplômés ou titulaires d'un CEP). 2 % n'ont pas d'abonnement ou de matériel pour se connecter, et le double, pour les enfants des familles monoparentales.

PAC d'après Insee Focus No 189

Les pangolins ? Vous en avez entendu parler !

Ils sont traditionnellement classés dans l'ordre des Édentés, mammifères totalement ou non dépourvus de dents, de même que les fourmiliers, tatous, et autres paresseux.

Mais un trait bien particulier les distingue : leur revêtement écailleux. En outre, alors que fourmiliers, tatous et paresseux sont originaires d'Amérique du Sud, les pangolins ne sont connus qu'en Afrique et en Asie (en Inde, Malaisie, Birmanie et Chine du Sud). On distingue donc les Édentés stricto sensu des pholidotes ou pangolins, même si des formes fossiles font supposer une origine commune, sans doute au Crétacé.

Chez le pangolin, tout le corps, queue, tête et pattes incluses, est recouvert de grosses écailles, d'origine purement épidermique, comparables à celles des reptiles et se chevauchant partiellement.

Le pangolin a une queue, parfois deux fois plus longue que le corps lui-même. Le géant du groupe, *Manis gigantea*, atteint une longueur de 1,50 m, queue comprise.

Le crâne (sans os jugal et lacrymal ni arcade zygomatique) est très petit et allongé ; les dents sont totalement absentes. Encore une originalité : un long processus postérieur du sternum, qui peut atteindre la région pelvienne et sur lequel viennent s'insérer les muscles de la langue. Les membres sont terminés par 5 doigts (3 dans quelques espèces) munis de griffes utiles pour éventrer les termitières.

L'appareil digestif, adapté au régime myrmécophage (hé oui, c'est comme cela qu'on appelle le fait de se nourrir de fourmis !), comporte une langue fine et longue parfois de 25

cm, enduite d'une salive visqueuse par des glandes salivaires très développées.

Autre caractéristique : l'encéphale ne représente que 3 /1000 du poids du corps, un des plus faibles pourcentages chez les Mammifères. Les yeux sont minuscules, mais l'odorat bien développé.

Les pangolins habitent plutôt les régions boisées, y compris les forêts galeries de la savane ; ils ont une activité surtout nocturne. Chez certaines espèces, leur queue leur permet de se suspendre aux branches. Chez les espèces vivant au sol, la marche bipède est possible, et la queue fournit alors un appui complémentaire. Au repos, ou en position défensive, les pangolins s'enroulent sur eux-mêmes ; dans cette attitude, la mère protège le jeune, toujours unique, en le recouvrant de sa queue.

A.C d'après l'*Encyclopaedia Universalis*



Des animaux sauvages sauvés par le coronavirus ?



Quelle répartition du revenu disponible entre consommation et épargne l'arrêt du commerce d'animaux sauvages, sera-t-il la bonne nouvelle de l'épidémie de Covid-19 ?

Le pangolin est-il à l'origine de l'épidémie de coronavirus, à partir du marché aux animaux vivants de Wuhan, où il était vendu pour être mangé,

comme les serpents, chauves-souris vivants ? Il est l'objet de trafics organisés à grande échelle, pour sa viande, et surtout pour ses écailles très prisées, en Chine notamment, dans le cadre du traitement traditionnel de certaines maladies. 100 000 pangolins seraient commercialisés chaque année. Il faut savoir que l'on place la criminalité environnementale (dont le trafic d'espèces protégées) au 4ème rang des marchés prohibés au plan mondial.

En tout cas, la décision a été prise d'interdire la vente des espèces sauvages, jusqu'ici proposées sur de nombreux marchés à travers la Chine.

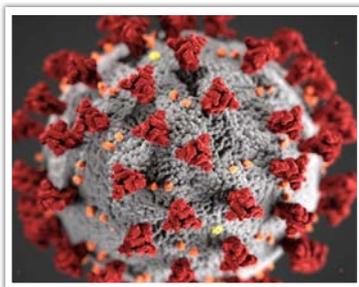
Pour autant, la mesure reste encore à inscrire dans la loi. Le Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW) s'est réjoui de cette interdiction par le gouvernement chinois, « déterminé à changer une tradition millénaire, totalement inappropriée dans la société actuelle ».

Pour lui, l'arrêt de ce commerce doit être un effort conjoint de la communauté internationale, et non seulement de la Chine. Néanmoins, 17 ans après l'épidémie du Sras, il est clair que le coût économique faramineux de cette crise sanitaire l'emporte sur l'habitude séculaire de consommer des animaux en tous genres, parfois vivants.

Pour l'ONG WildAid, qui lutte contre le trafic d'animaux sauvages, il faut impérativement que cette interdiction soit pérennisée. La Chine pourrait ainsi montrer la voie à une interdiction mondiale de ces marchés aux animaux sauvages, en Asie du Sud-Est, mais aussi en Afrique, où la consommation d'animaux sauvages est également répandue. Nombreux sont déjà interdits à la vente, mais ce marché est estimé à 15 milliards de dollars par le WWF. A suivre.....

Consoglobe 26 02 2020

Les métiers au temps du corona ...



C'est le titre d'une analyse effectuée par France Stratégie dont vous avez là la synthèse.

À la mi-mars, l'épidémie de Covid-19 a imposé un arrêt partiel ou total d'activités « non essentielles », quand d'autres étaient mobilisées

face à l'urgence. Au-delà de sa dimension économique, la crise affecte les conditions de vie et de travail, renforçant des vulnérabilités existantes et en générant de nouvelles. Cette note propose une typologie inédite des métiers dans la crise en cinq groupes.

Les métiers que l'on peut qualifier de « vulnérables de toujours » conjuguent une difficulté à travailler à distance et des statuts souvent précaires (un sur cinq exerce en CDD ou en intérim). Ces 4,2 millions de travailleurs, surtout des hommes, artisans et ouvriers de l'industrie et du bâtiment, sont traditionnellement confrontés à des conditions de vie et de travail difficiles.

Les « nouveaux vulnérables » (4,3 millions d'emplois) affrontent une crise inédite liée à l'exercice même de leur métier qui les met en contact avec le public. Leurs activités sont ralenties, voire interdites, et leur statut les fragilise (31 % de contrats intermittents ou d'indépendants en solo). Dans ces métiers du transport, de l'hôtellerie-restauration, des services aux particuliers, de l'art, de la culture et du sport, la

vulnérabilité financière se double d'une incertitude sur l'avenir.

Les 10,4 millions de professionnels directement ou indirectement sur le « front » sont ceux dont les activités apparaissent essentielles dans cette crise. Ce sont tous les métiers de la santé, de l'éducation, de la propreté, de l'alimentaire et sa distribution, et les professions régaliennes. Peu fragilisés économiquement, ils n'en sont pas moins exposés à une vulnérabilité d'ordre sanitaire par leur contact direct avec le public pour les trois quarts d'entre eux. Parmi les plus mal rémunérées et davantage occupées par des femmes, ces professions sont exposées à une intensification du travail.

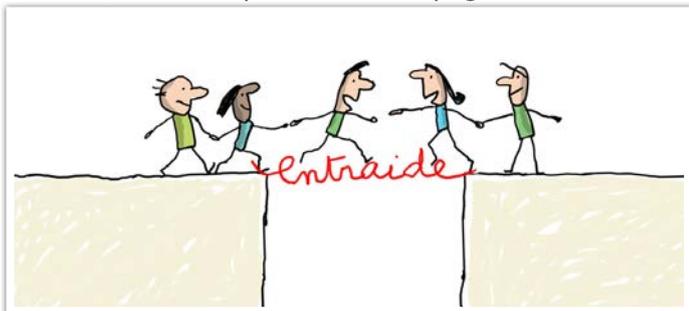
Quatrième groupe, **les télétravailleurs** sont exposés à un nouveau risque d'hyperconnectivité (3,9 millions d'emplois). Surtout occupées par des cadres, ces professions doivent, à distance, assurer la continuité du travail et préparer la reprise. Soumis d'ordinaire à une plus forte intensité du travail, leur charge mentale et leurs difficultés de conciliation avec la vie familiale sont renforcées par la crise.

Enfin, nombre de **professions intermédiaires ou d'employés qualifiés** (4 millions d'emplois), souvent en inactivité partielle, sont protégés du licenciement à court terme par leur statut. Mais leur difficulté à télétravailler les expose à des risques d'éloignement de la sphère professionnelle et de désocialisation.

Le texte complet de l'analyse sur www.strategie.gouv.fr

Un « cercle des confinés » en Rhône-Alpes

L'émotion déclenchée par la nouvelle d'une mesure aussi inédite que le confinement obligé a entraîné, on le sait, des mouvements surprenants et souvent positifs, des actions de solidarité, ou tout simplement d'accompagnement.



Dans notre région, dès sa mise en place, Marie Vernedoub, la présidente de la délégation, a sollicité les adhérents qu'on savait équipés d'outils informatiques, pour repérer ceux qui souhaiteraient entrer dans un réseau de relation ouvert et sans

obligation, avec pour objectif de lutter contre le sentiment d'isolement en renforçant les liens entre les personnes. Une vingtaine d'entre nous se sont inscrits ; et chacun a pu quand il en avait envie, alimenter le cercle en anecdotes sur sa vie en confinement, en informations sur des sites culturels accessibles dans la période, citations et articles intéressants sur la situation du moment et les réflexions sur « l'Après Covid ». Mais on y a trouvé aussi de manière plus légère, au gré des goûts et des humeurs, des devinettes à caractère culturels ou historiques parfois, des histoires drôles, des vidéos, ... et bien d'autres choses encore.

Tout cela a produit un ensemble très diversifié qui est venu rappeler régulièrement – avec une certaine tonicité dans les échanges parfois – la présence des amis, et donner dans cette occasion une fonction nouvelle à l'association. Et ça continue... Peut-être avez-vous connaissance sur vos régions d'initiatives comparables. Si oui, n'hésitez pas à nous en faire part....



Au Danemark l'empathie est un enseignement obligatoire depuis 1993

Le Danemark est l'un des pays les plus heureux du monde, d'après le World Happiness Report de l'ONU, enquête qui, depuis 2012, classe 155 pays en plaçant depuis 7 ans le Danemark parmi les trois pays les plus heureux. Le fait que l'enseignement scolaire de l'empathie soit obligatoire depuis 1993 pour les 6-16 ans serait un facteur qui contribue au bonheur du pays. On y apprend à aider ses camarades de classe et à rivaliser seulement avec soi-même. L'empathie aide à établir des relations, à prévenir l'intimidation et à réussir au travail. Elle favorise la croissance des leaders, des entrepreneurs et des gestionnaires. Les " adolescents empathiques " ont tendance à avoir plus de succès parce qu'ils sont plus orientés vers les buts que leurs pairs plus narcissiques. Il faut dire que 60% des tâches scolaires sont accomplies au Danemark grâce au travail d'équipe. La compétition est exclusivement avec soi-même, pas avec les autres. Les écoles danoises n'offrent ni prix ni trophées à leurs élèves qui excellent dans les matières scolaires ou dans le sport, afin de ne pas créer de compétition. Ils pratiquent plutôt la culture de la motivation à s'améliorer, mesurée par rapport à eux-mêmes.

Aller à une leçon d'empathie donne une grande satisfaction et joie aux enfants danois, et les prépare à devenir des adultes heureux.

AC d'après www.morningfuture.com/en/article/2019/04/26/empathy-happiness-school-denmark/



Les insectes pollinisateurs sont pour 90 % des abeilles.

Leur déclin engendrerait des conséquences lourdes pour la diversité des espèces végétales et l'offre alimentaire : 75% de la production mondiale de cultures alimentaires dépend en partie de leur action. Maladies, insectes prédateurs, appauvrissement des pollens, produits chimiques... : l'Anses étudie les facteurs de stress qui pèsent sur les abeilles et propose des solutions pour préserver leur santé.

Ses travaux de laboratoire ont mis en exergue les interactions complexes d'agents infectieux et de pesticides largement responsables de l'effondrement des colonies d'abeilles en fragilisant leurs défenses immunitaires face aux pathogènes. S'y ajoutent la perte de la biodiversité, notamment chez les fleurs prisées par les abeilles et le changement climatique qui réduisent leurs ressources alimentaires. L'Anses recommande des pistes de travail : des mesures plus fines sur spécimens et produits de la ruche pour mieux identifier les molécules présentes dans l'environnement de l'abeille, la création d'un

réseau de ruchers de référence pour affiner les situations régionales, et la diminution du recours aux intrants chimiques et le renforcement des exigences pour les autorisations de mise sur le marché.

Préserver la santé des végétaux et les écosystèmes L'Anses au Salon international de l'agriculture 2020



Le Programme Nutrition Santé (PNNS) recommande de manger une à deux fois par jour des viandes, volailles, produits de la pêche et des œufs.

Les bénéfices attendus sont des apports en protéines de qualité, en fer et en vitamines. À l'inverse, il est admis que diverses pathologies (notamment le cancer colorectal) sont liées à une consommation excessive de viande rouge ou de charcuterie, et que manger trop de poisson augmente l'exposition à des métaux lourds.

L'enquête sur les Comportements et consommations alimentaires en France du CRÉDOC évalue la consommation individuelle de produits carnés : elle est en baisse régulière depuis une vingtaine d'années au moins, particulièrement celle de la viande de boucherie.

La baisse, qui touche toutes les générations, est plus marquée dans les catégories sociales aisées et chez les ouvriers. Les causes : le prix (la viande bovine a plus augmenté que l'inflation), les inquiétudes pour la santé, la sensibilisation à l'impact sur l'environnement et au bien-être animal.

47% des personnes consultées pensent qu'il s'agit d'« un aliment que l'on mange en trop grande quantité aujourd'hui », 31 % pensent qu'« en produire est néfaste pour l'environnement », 25 % que cela « augmente le risque de certains cancers », 23 % que c'est « un aliment qui apporte de mauvais nutriments (trop gras, trop de protéines) ».

Le vieillissement de la population, la prise de conscience du lien entre santé et alimentation, la plus grande sensibilité au bien-être animal et au développement durable peuvent expliquer aussi la baisse de consommation de produits carnés des dernières décennies.

CREDOC Consommation et modes de vie N° 300 • ISSN 0295-9976 • Septembre 2018

C'est vraiment contagieux !

Une étude de chercheurs de l'université d'Auckland vient de prouver que le bâillement est tellement contagieux, qu'il n'existe pas qu'entre êtres humains, mais que les chiens en sont atteints aussi. Et ce n'est pas un signe de pure empathie pour leur maître, comme les chercheurs l'avaient soupçonné. En effet, même face à une personne qu'ils ne connaissent pas, les chiens imitent les bâillements des êtres humains. C'est ce qui a été découvert par une équipe de l'université des sciences d'Auckland (Nouvelle-Zélande) après la synthèse d'études et des expérimentations. Le constat avait déjà été effectué avec des chimpanzés.

Consoglobe 23 02 20 d'après la revue Proceedings of Royal Society B

Des balades dans Lyon...

Nous avons la chance d'avoir dans notre section Dominique Colliaux, une lyonnaise passionnée de l'histoire de sa ville. Elle a initié plusieurs parcours de quartiers de Lyon dont elle nous fait découvrir les particularités que nous ne connaissons pas forcément.

Le quartier de la Croix Rousse

Après le parc de la tête d'Or au cours de la saison précédente, nos premières visites en 2018 ont été pour la Croix Rousse, l'une des deux collines de Lyon, situé au nord de la presqu'île; d'abord les pentes à l'Est du quartier, puis le plateau à l'Ouest.



Lyon est la capitale de la soie et c'est dans ce quartier, avant même son rattachement à la ville, que travaillaient et vivaient les canuts, soyeux lyonnais, dans de très hauts immeubles conçus pour y faire tenir les métiers à tisser Jacquard. Les pièces, d'une hauteur de plafond de 4 à 5 m, sont dotées de nombreuses fenêtres pour laisser entrer la lumière nécessaire au travail de la soie, et d'une soupente utilisée comme habitat. Ces travailleurs de la soie étaient divisés en 2 catégories : les maîtres tisseurs, propriétaires de leurs métiers à tisser, et les compagnons. Les canuts, soumis à de difficiles conditions de travail, se sont révoltés à plusieurs reprises en 1831, 1834 et 1848.



La Croix Rousse présente aussi des vestiges d'objets et inscriptions romains dont la célèbre « Table Claudienne », le rempart Saint Sébastien, ainsi que des tronçons de voie romaine.

On se rappellera que c'est dans ce quartier que de nombreuses innovations sociales verront le jour : premier conseil des prud'hommes, expériences mutualistes, boutique coopérative.

La Croix Rousse, c'est aussi Guignol, le chant, le mur peint, la maison et la « cervelle de canuts », la Chartreuse de Lyon devenue lycée, ainsi que la magnifique église Saint Bruno, joyau de l'art baroque avec son baldaquin aux colonnes de marbre, ses chapiteaux de bois stuqués ses tableaux et sa draperie faite de tissu trempé dans du plâtre et peint, Et enfin son « gros caillou », reste de la période glaciaire et symbole du quartier surplombant Lyon.



Lyon Centre

La visite commence par la place Bellecour au pied de la statue équestre de Louis XIV. C'est la quatrième plus grande place de France et la plus grande place piétonne d'Europe. La statue

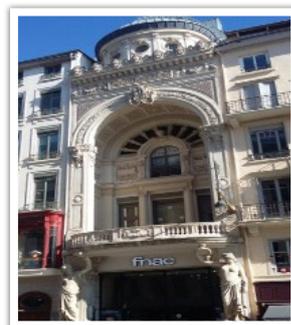
d'Antoine de Saint Exupéry assis devant « le petit prince » a été installée en 2000 pour le centenaire de la naissance de l'aviateur, né à Lyon dans une rue adjacente à la place Bellecour, et qui porte désormais son nom.

À l'Est, sur la place Antonin Poncet, s'élève le clocher de la chapelle de la Charité également dénommée la tour de l'horloge, vestige de l'hôpital de la Charité destiné à recevoir les indigents et les enfants orphelins. Le projet de construction de l'hôpital date de 1581, mais sa construction financée par des notables lyonnais débute en 1622 dans un style austère convenant à des déshérités. L'hôpital a été détruit en 1934, mais une pétition et un don anonyme ont permis de conserver le clocher.



Sur la place Antonin Poncet, on trouve aussi de larges pelouses, des jets d'eau et l'hôtel des postes dont l'intérieur est orné à l'intérieur d'une peinture murale de Louis Bouquet de 250 m² évoquant le rayonnement mondial de Lyon. Sur la place s'élève également un mémorial dédié au génocide arménien avec 36 colonnes en béton et pierres provenant d'Arménie.

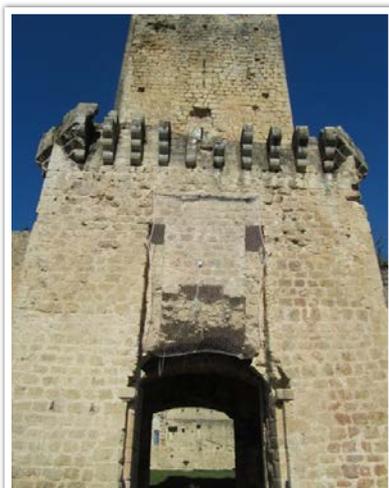
Le centre de Lyon, c'est aussi à l'ouest la place des Jacobins et le théâtre des Célestins, les rues Edouard Herriot et le passage de l'Argue, dont le nom provient d'un outil de fer à filer l'or et l'argent destinés aux tissus précieux. C'est l'une des plus anciennes arcades de France, avec ses boutiques de luxe. Puis la rue de la République plus populaire avec son cinéma, mais aussi la FNAC (ancien siège du journal « Le Progrès ») et son imposante entrée. Plus au nord la place des Terreaux, la fontaine Bartholdi (l'auteur de la statue de la Liberté), et l'Hôtel de Ville.



Les immeubles du centre-ville, majoritairement haussmanniens, datent du second empire et de la III^{ème} République, mais quelques constructions modernes sont venues dénaturer un peu l'aspect luxueux du quartier.

Avant de quitter les lieux, nous remercions chaleureusement notre guide pour la qualité de ses commentaires.

Nicole Giabiconi



A l'écart du bourg, sur les coteaux viticoles des Graves et à l'ouest de la vallée du Ciron, se dressent les ruines restaurées du château féodal de Budos. Un guide, spécialisée en architecture médiévale, nous invite à découvrir ce lieu chargé d'histoire.

En 1305, Raymond Guilhem de Budos venant de se marier avec Jeanne de Goth, nièce du pape gascon Clément V, dispose de moyens suffisants pour faire construire au nord du village un château fortifié avec la permission d'Edouard 1er roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. Construit en pierres de taille, entre 1320 et 1325, c'est un château de type « clémentin » de plan quadrangulaire doté de quatre tours d'angle de 20 m de haut (dont une servait de pigeonnier) ; à l'entrée principale, une tour carrée à trois étages crénelés domine un pont levés. L'ensemble enferme une grande cour dont le puits vient d'être mis à jour. Les tours sont reliées par de puissants remparts défensifs percés d'archères en forme de croix pattée et d'embrasures de bouches à feu très bien conservées, témoins de l'architecture militaire médiévale. Les douves profondes « sèches », creusées de manière à former un obstacle contre les attaques sont dégagées de la végétation. Dans la cour intérieure les logis et les dépendances périphériques qui s'appuyaient sur les remparts ont totalement disparu.

La famille de Budos conserva le château jusqu'aux guerres de Religion avant d'être contrainte de s'en séparer au profit de la famille de La Roque qui le garda jusqu'à la Révolution.

Au 19e siècle, le château passe sous le contrôle des barons de Brivazac puis des comtes de Beauregard qui le gardent jusque très récemment. Dans les années 1980, il est racheté par l'homme d'affaires bordelais Norbert Fradin, qui en confia très vite à « Adichats », association de la loi 1901, compétente en matière de restauration d'architecture médiévale, la revalorisation, la gestion et l'animation. Adichats organise chaque été, sous le contrôle d'archéologues, des campagnes de travaux avec de jeunes bénévoles. Elles ont pour objectif la mise en valeur de ce patrimoine médiéval très longtemps envahi par la végétation.



Ces travaux, de longue haleine, nécessitent une dynamique constante en termes de moyens financiers et surtout d'engagement tant des responsables que des bénévoles d'Adichats.

Avant de quitter les lieux, nous remercions chaleureusement notre guide pour la qualité de ses commentaires.

Françoise et Philippe Fournet
ARTS délégation Aquitaine



Malgré les relations belliqueuses entre les partisans de la cause anglaise et ceux du roi de France durant la guerre de Cent Ans (1337-1453), le château, maintes fois menacé de siège, ne fut jamais mis en péril ! Si au 17e siècle au moment de la Fronde, il subit quelques dommages, c'est surtout pendant la Révolution qu'il fut saccagé et utilisé comme carrière par les habitants du village. Ses vestiges montrent par endroits des traces de remaniements datés des 16e et 18e siècles.

6	9	8	1	5	2	7	3	4	5	9
2	1	3	4	6	7	8	9	5	5	8
4	5	7	8	3	9	6	1	2	6	1
3	7	5	2	8	1	9	4	6	4	6
8	4	1	9	7	6	5	2	3	3	3
9	6	2	3	4	5	1	7	8	5	7
5	3	9	6	1	4	2	8	7	8	7
7	2	4	5	9	8	3	6	1	6	1
1	8	6	7	2	3	4	5	9	4	5

Grille 2

3	4	5	6	8	7	1	9	2	2	2
2	6	7	9	1	3	4	5	8	4	8
8	9	1	2	4	5	3	7	6	6	6
4	7	2	5	6	8	9	3	1	4	4
5	8	3	1	7	9	6	2	4	5	5
9	1	6	3	2	4	7	8	5	8	5
6	5	8	7	9	1	2	4	3	4	3
6	5	3	9	6	1	4	2	8	7	8
7	2	4	8	3	6	5	1	9	5	1
1	3	9	4	5	2	8	6	7	8	7

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro

Ils nous ont quittés



- Madame Denise PERICHON 13100 AIX EN PROVENCE
Ancienne assistante Sociale, d'abord au MAROC, puis en région PACA, décédée dans sa 98ème année

A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

3				8				2
	6	7	9	1	3	4	5	
	9	1					7	6
	7	2		6			3	
	8			7			2	
	1			2			8	
	5						4	
	2	4	8	3	6	5	1	
1				5			6	

Grille niveau 2

6			1	2				4
2			4	6	7			5
	5						1	
	7	5				9	4	
8		1						3
9	6	2				1	7	
	3						8	
7			5	9	8	3		1
1			7	3				

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.

Tél. 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92

E-mail : arts@sante.gouv.fr

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

Grains de Sagesse

« La création d'une intelligence artificielle serait le plus grand événement de histoire de l'humanité. Mais il pourrait aussi être l'ultime. »

« Nous menons notre vie quotidienne sans presque rien comprendre au monde qui est le nôtre. »

Stephen Hawking (1942-2018) physicien britannique. L'un des scientifiques les plus renommés au monde, comparé à Albert Einstein ou à Isaac Newton.